

Le développement d'Orly peut se faire tout en améliorant la qualité de vie des riverains

Aéroports de Paris (ADP) a présenté la semaine dernière son projet de réaménagement de l'aéroport d'Orly. Face à l'agitation orchestrée par la droite locale, le Conseil général confirme sa position sur le fond et la forme : agir pour favoriser le développement des territoires, et donc de l'emploi, tout en préservant la qualité de vie des riverains. Sur la forme, plutôt que de l'agitation et de la manipulation à l'approche des municipales, privilégions le dialogue et la concertation.

400 à 450 millions investis par ADP dans les prochaines années pour la modernisation de l'aéroport, jonction des aérogares sud et ouest sur 80 000 m² de surfaces nouvelles, augmentation envisagée du nombre de passagers, création d'un pôle multimodal « Tramway – TGV – Grand Paris Express – bus », 750 emplois créés à court terme et ensuite des emplois de service... le projet d'ADP Orly peut effectivement susciter des questionnements, et des inquiétudes.

Le Conseil général jugera sur les actes et s'en tient à ce jour aux positions d'ADP indiquant notamment directement le respect du plafonnement et du couvre-feu actuel. Selon Francis Chouat, 1^{er} Vice-président du Conseil général en charge de l'aménagement et de l'emploi, *"les choses ont toujours été claires pour le Conseil général. Nous ne voulons pas opposer développement du Pôle d'Orly, et donc de l'emploi, avec la qualité de vie des riverains. C'est la raison pour laquelle nous ne sommes pas allés manifester contre ce projet"*.

Il importe en effet de renforcer l'attractivité et le rayonnement économique de son territoire en s'appuyant sur ses ressources et en lien avec les populations locales. C'est notamment l'objectif du Pacte pour l'emploi, la formation et le développement économique mis en œuvre depuis 3 ans par la Région et les deux Départements. *"En tant qu'élus, on ne peut pas dire que nous sommes pour le développement de l'emploi et, lorsqu'un tel projet surgit, s'insurger en s'y opposant. Je rappelle à ces élus que parmi leurs concitoyens, il y a également des employés de la plate-forme"*, rappelle Francis Chouat.

En parallèle, l'amélioration de la qualité de vie doit viser des exigences de solidarité pour que le développement profite à tous : exigences concernant l'habitat, la présence d'infrastructures et d'équipements publics au service des entreprises et des résidents (et notamment les infrastructures de transport) ; exigences environnementales ; exigences concernant le cadre de vie et les espaces publics. La problématique des nuisances sonores constitue évidemment un thème central lorsqu'il est question de qualité de vie au sein d'un territoire qui accueille le deuxième aéroport français. Le Conseil général en a fait un préalable indispensable à tout développement du territoire orlyzien. ***"Nous sommes très attentifs à la qualité de vie des riverains. Nous avons des choses à dire et des solutions à apporter, comme la diminution des nuisances subies avec le respect de la réglementation en vigueur, l'emploi d'avions de dernière génération, la limitation du nombre de gros porteurs, le respect des normes en matière d'approche ou l'amélioration du dispositif d'aide à l'insonorisation..."***, poursuit Jérôme Guedj, Président du Conseil général de l'Essonne.

"Le Conseil général a toujours abordé ces deux sujets de front, dans la sérénité. C'était l'objet du dialogue constructif entrepris dans le cadre des assises du Pôle d'Orly qui seront lancées début 2013. Maintenant, quand on est élu local, il faut rester responsable et cesser d'utiliser les associations pour faire de l'agitation politicienne. Je rappelle à M. Gonzalez, ex-député du Val-de-Marne, que sa proposition (et son projet d'amendement législatif) en 2011 sur la délocalisation de l'aéroport d'Orly a non seulement été vaine puisque la commission préfectorale Viau n'a pas tranché en ce sens et même contre-productive électoralement car il a essuyé une défaite par la suite. On ne règlera pas la situation des riverains de l'aéroport, qui sont eux aussi, souvent des salariés, à force de manifestations ou de putschs. Du dialogue et de l'action plutôt que de l'agitation", ajoute Jérôme Guedj.

Du volontarisme, au Conseil général, il y en a aussi. Il sera employé autour d'une table, avec le Val-de-Marne, que ce soit dans l'animation de la démarche du Pôle d'Orly ou pour défendre l'ambition d'un aéroport respectueux de son environnement, réconcilié avec son territoire d'accueil. ***"Ce qui est sûr, conclut Jérôme Guedj, c'est qu'Orly a vocation à devenir bien plus qu'un aéroport mais plutôt un lieu de vie, d'emploi, un pôle multimodal, un lieu réconcilié avec l'urbain. Soyons donc cohérents, visionnaires, vigilants mais sereins"***.

Contact presse :

Mathieu Cussot au 01 60 91 91 47 ou 06 77 80 24 72
mcussot@cg91.fr